

LE PONT CANAL



20 juillet 2017

BIARE (France – Loiret), pont du canal latéral de la Loire.

Le pont de Briare est un pont du canal latéral de Loire. Il surplombe le fleuve. Long d'un peu plus de 600 m, il a été mis en service en 1896.

La cuve métallique a une largeur de 6 m et un tirant d'eau de 1,80 m. Elle est bordée

de trottoirs sécurisés par des garde-corps extérieurs et éclairés par des réverbères. L'ensemble repose sur une suite de 14 piliers maçonnés. Des colonnes décoratives indiquent l'entrée et la sortie de l'ouvrage d'art.

Ce dernier est aujourd'hui fréquenté principalement par des bateaux de plaisance et par des visiteurs empruntant à pied ou à vélo les trottoirs qui donnent une vue panoramique sur la Loire.

Jusqu'à la création des premières chaussées modernes, au XVIIe siècle, le transport des personnes et des biens se fait essentiellement par voie d'eau. Les routes servent surtout de jonctions entre fleuves et rivières et de contournement des endroits non navigables.

On distingue trois types de voies d'eau : naturelles, aménagées, artificielles. Lorsque la navigation est aisée, le fleuve ou la rivière est laissé en l'état. Si ce n'est pas le cas, on corrige la pente et le débit en régularisant le niveau de l'eau par des travaux de dragage et par la construction de barrages, doublés d'écluses à partir du XVe siècle. Si la voie n'est pas navigable, on crée un canal latéral alimenté en eau par le fleuve ou la rivière. Il existe aussi des canaux creusés de toutes pièces pour joindre un cours d'eau à un autre, favoriser l'exportation de produits artisanaux ou préindustriels, désenclaver des villes et des villages, un peu à la manière de ce que fera le chemin de fer au XIXe siècle.

Pour réaliser ces canaux, qui doivent s'écouler en pente douce, il faut non seulement prévoir une série d'écluses, mais aussi percer des tunnels et même construire des ponts...